



Chers membres, chers donateurs, chers amis de la Fondation,

L'automne est bien installé et les magnifiques couleurs automnales transforment la montagne en véritable carte postale. C'est un environnement parfait pour les évènements qui auront lieu dans les prochaines semaines, notamment l'assemblée générale annuelle qui aura lieu au mois de novembre prochain. Cette période de l'année rime également avec membership, puisque nous sommes effectivement en période de renouvellement de la cotisation annuelle et je vous remercie d'avance pour votre soutien.

Finalement, la Fondation Bouchard a renoué avec une activité de financement populaire en réinstaurant son grand tirage printanier, je vous invite à parcourir l'INFO MEMBRES pour obtenir tous les renseignements sur le sujet.

Votre implication auprès de notre fondation est primordiale afin de réaliser notre mission d'assurer la pérennité de notre magnifique établissement d'enseignement et de favoriser la persévérance et la réussite scolaire de tous les élèves. Merci d'épouser notre cause et de vous joindre à nous afin de nous permettre de réaliser notre rôle.

Louise Lacoursière Directrice générale

Bonjour,

Avec l'arrivée de l'automne, c'est le signal pour vous de renouveler votre cotisation comme membre de la *Fondation Bouchard*. Ce renouvellement vous permettra d'assister à l'assemblée générale annuelle de la Fondation qui se tiendra au Collège de Sainte-Anne, le mardi 15 novembre prochain.

À cette occasion, ce sera le coup de départ qui aboutira avec la tenue de la 41e édition de la Goulée de l'amitié et de la reconnaissance, qui se déroulera au Collège le samedi 6 mai 2017.

Nous vous invitons à assister en grand nombre à notre assemblée générale annuelle, et aussi, aux festivités entourant la tenue de *La Goulée* du 6 mai 2017.

Ce sont des rendez-vous à ne pas manquer. Je vous accueillerai avec beaucoup de plaisir à notre AGA, et ce sera un nouveau président qui vous accueillera à *La Goulée* de mai 2017, car je tirerai ma révérence lors de l'AGA du mois de novembre prochain afin de céder ma place à du sang neuf après dix ans comme membre du conseil d'administration, dont cinq à titre de président. Ce fut vraiment un privilège pour moi de présider un conseil d'administration tout à fait dynamique qui poursuivra, j'en suis convaincu, l'œuvre de la Fondation au bénéfice du Collège de Sainte-Anne.

René Michel Ouellet, président du conseil d'administration





Tirage

Après un arrêt d'une vingtaine d'années, c'est donc un retour aux sources pour la Fondation Bouchard et son tirage printanier.

Le tirage aura lieu le samedi 6 mai 2017 dans le cadre de la Goulée de l'amitié et de la reconnaissance, en collaboration avec monsieur Daniel Beaulieu, propriétaire de Kamouraska Chrysler. Monsieur Beaulieu soutient la Fondation Bouchard dans l'organisation de cette loterie qui se terminera par le tirage d'un crédit-auto de 20 000 \$, dont 4 000 \$ sont offerts par notre partenaire. Ce crédit-auto sera applicable à l'achat d'un véhicule chez Kamouraska Chrysler.

Les profits de la vente des billets seront entièrement versés au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pour soutenir les activités liées à la persévérance et à la réussite scolaire. Puisque le Collège ne fait aucune sélection d'élèves, les besoins en ce sens sont très importants.

Les billets au nombre de 2 500 et au coût de 20 \$ l'unité sont disponibles entre autres, au bureau de la Fondation Bouchard, à la réception du Collège, chez Kamouraska Chrysler et auprès des administrateurs de la Fondation Bouchard.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous voulez devenir multiplicateurs et solliciter parents, amis et confrères ou pour tout seulement acheter votre billet!

La meilleure des chances à toutes et à tous!!!

Membership

Nous sommes présentement dans la période de recrutement et de renouvellement de cotisation. La Fondation comptait 79 membres l'année dernière et l'objectif des administrateurs pour l'année 2016 -

2017 se chiffre à 100 membres. Cet objectif peut sembler ambitieux, mais les membres du conseil d'administration sont convaincus que la réalisation de la mission de la Fondation Bouchard passe par un membership fort.

Vous avez reçu la documentation dans les dernières semaines, un grand merci aux quarante-trois premières personnes qui ont déjà répondu positivement à notre invitation.

Nous invitons donc tous les autres à renouveler leur adhésion à la Fondation et, pourquoi pas, proposer à vos **confrères** et vos **amis** de faire de même afin d'atteindre notre objectif.

Conjuguons nos efforts afin de demeurer « Forts et Unis »!

Assemblée générale annuelle

Veuillez prendre note que l'assemblée générale annuelle de la Fondation Bouchard aura lieu le mardi 15 novembre 2016, à 19 h, au local 172 au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Un souper sera préalablement servi à la cafétéria des prêtres à 18 h, il est donc important de confirmer votre présence.

Tous les membres y sont cordialement invités!

La Goulée 2017

Comme vous le savez sans doute déjà, la Fondation Bouchard seconde le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière depuis 46 ans afin de relever ses défis financiers pour ainsi assurer sa pérennité et offrir des mesures aux élèves dans une perspective de persévérance et de réussite scolaire.

Nous organisons d'ailleurs un banquet-bénéfice chaque année afin d'atteindre cet objectif.



Celui-ci figure au nombre des activités de financement de la Fondation Bouchard et sa **41º édition** aura lieu le **samedi 6 mai 2017**. Nous sommes déjà à pied d'œuvre afin de vous organiser une soirée inoubliable.

Les renseignements concernant cet important événement vous seront communiqués dans l'INFO MEMBRES du mois de décembre.

Fin de semaine « Football La Pocatière »

Le vendredi 16 septembre dernier, lors de la super fin de semaine « Football La Pocatière », le soutien de la Fondation Bouchard envers les équipes sportives élites et plus particulièrement pour les équipes de football des Wisigoths a été souligné.

En signe de remerciements, le directeur du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière a remis un chandail souvenir de l'équipe autographié par tous les joueurs de l'équipe Benjamine et Juvénile.



Sur la photo : Messieurs Sylvain Thiboutot, viceprésident de la Fondation et Martin Frenette, directeur général du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Qui sont-ils?

J'ai le plaisir de vous présenter monsieur Martin Frenette, directeur général du Collège de Sainte-Anne et secrétaire de la Fondation Bouchard depuis novembre 2015.

Né à Boucherville, monsieur Frenette déménage à Otterburn Park à la fin de son cours primaire et effectue ses études secondaires à la polyvalente Ozias-Leduc. Après un diplôme d'études collégiales en sciences pures au Cégep de Saint-Hyacinthe, il poursuit ses études en administration des affaires, option finance à l'Université de Sherbrooke, où il obtient son Baccalauréat en 1991.

Il choisit de s'installer à Rivière-du-Loup et débute sa carrière dans la municipalité de Dégelis où il est tout à tour analyste financier et directeur général du Centre d'aide aux entreprises du Témiscouata.

Il obtient ensuite un poste de contrôleur chez Raymond Plourde Automobiles en 1995. Après un retour de deux ans à Rivière-du-Loup, soit entre 1996 et 1998, il revient chez Raymond Plourde Automobiles à titre de directeur administratif et y demeure de 1998 à 2002.

Il joint ensuite l'équipe du Collège de Sainte-Annede-la-Pocatière à titre de directeur des services administratifs en juin 2002. En juillet 2013, on lui confit la direction des ressources matérielles suite au départ de monsieur Yves Raymond.

En 2014, Monsieur Frenette, suite à un processus de sélection majeur, est nommé directeur général du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il cumule toujours ces trois directions.

Malgré son horaire très chargé, l'implication de Martin s'est également traduite, à différents moments, par des responsabilités extra professionnelles variées, notamment la comptabilité de l'École de musique et de la Corporation de la



Montagne du Collège et sa présence à titre de Fiduciaire de la Fondation des Amis de l'abbé René Tanguay.

Monsieur Frenette et sa conjointe, madame Hélène Dionne, ont débuté des démarches d'adoption au début de l'année 2006 et ils ont déposé officiellement un dossier d'adoption au Secrétariat à l'adoption internationale en juillet de la même année. Après de nombreuses démarches et plus de deux ans d'attente, ils quittent pour la Chine en avril 2008 afin de rencontrer pour la toute première fois et faire la connaissance de leur fille, née Zang Xin Ye, maintenant prénommée Mira. Cette belle jeune fille fait depuis fondre le cœur de ce papa gâteau.

Sous des allures fort sérieuses, monsieur Frenette cache un sens de l'humour « pince-sans-rire » et une répartie brillante. De plus, monsieur Frenette est un homme intègre, qui possède un sens critique aigu et une grande ouverture d'esprit. Il est assurément un atout important pour le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et pour notre Fondation.

<u>Un honneur pour une décorée de l'Ordre</u> Painchaud

Madame Violette Alarie, récipiendaire de l'Ordre Painchaud en 2012, a reçu le titre de *Chevalière de l'Ordre national du Québec* le 22 juin dernier.

Instauré en 1984, l'Ordre national du Québec est la plus haute distinction remise par le gouvernement du Québec pour souligner l'apport des Québécois au rayonnement de la province et leur participation à son évolution.

Première femme francophone admise à la Faculté d'agronomie de l'Université Laval en 1958, madame Alarie a toujours été une précurseure. Après un début de carrière en enseignement, elle développe une expertise en développement international et fonde en 1985 l'Institut de développement Nord-Sud

(IDNS), qui en 20 ans d'existence, fera des interventions en Haïti, en Amérique centrale et en Afrique francophone.

Pocatoise d'adoption, elle installe le siège social de son organisme à La Pocatière et emploi de nombreuses personnes. Madame Alarie est sans contredit un exemple pour les jeunes femmes d'aujourd'hui. Toutes nos félicitations!

Les dons planifiés

Quand le cœur voit loin... le don testamentaire

En rédigeant votre testament, vous pensez d'abord au bien-être des personnes qui vous sont chères. Vous souhaitez ensuite soutenir la cause qui vous tient le plus à cœur. Vos proches vous en seront reconnaissants et ils apprécieront votre générosité.

Un don par testament à la Fondation Bouchard ou à l'Amicale du Collège vous permet d'accomplir, dès maintenant, un geste significatif qui vous survivra. Vous savez aujourd'hui que vous aiderez un jour.

Vous pouvez léguer :

- ❖ Un montant précis;
- ◆ Un pourcentage de votre succession;
- La totalité ou une partie du résidu de votre succession après le paiement des dettes et des legs particuliers;
- Vous pouvez également désigner la Fondation Bouchard comme bénéficiaire advenant le prédécès de l'un de vos héritiers.

Quel que soit le montant légué, votre don est important pour l'organisme qui en bénéficiera.

Advenant des changements importants dans votre vie, vous pouvez toujours modifier votre testament en fonction de votre situation.



Si vous le désirez, vous pouvez informer vos proches de votre décision de faire un don testamentaire ou joindre une lettre d'explication à votre testament. C'est ainsi que les plus belles valeurs se transmettent et se perpétuent.

Consultez votre notaire ou votre conseiller financier. Vous vous assurerez ainsi que votre testament reflétera véritablement vos intentions et que votre succession retirera tous les avantages fiscaux rattachés à votre don.

Mot de la fin

N'hésitez pas à nous faire parvenir de l'information de votre cru pour le prochain numéro qui sera envoyé au mois de décembre prochain. La date de tombée est arrêtée au vendredi 2 décembre 2016.

Au plaisir de vous lire!



